



## Editorial

Le projet Boiron, par ses composantes à la fois économiques et écologiques, est un bel exemple de projet de développement durable interdépartemental que je me plais à saluer. Menée de concert par la Direction générale de l'environnement et le Service de l'agriculture, la réduction de la concentration en produits phytosanitaires dans les eaux du Boiron de Morges entre déjà dans sa 10<sup>e</sup> année. Que de chemin parcouru depuis 2005 ! Les mesures techniques et agronomiques mises en place dès le début du projet, à savoir l'équipement de pulvérisateurs en cuves de rinçage, l'installation de la station Epuwash de Denens, l'adaptation ciblée des produits phytosanitaires utilisés, les mesures de lutte contre le ruissellement, complétées par des exercices de formation continue, ont depuis été élargies au désherbage sans herbicides, à la reconversion à la culture biologique et à l'installations de biobacs épurant les résidus de traitement. Le nombre de participants a également augmenté ces dernières années. La qualité des eaux du Boiron s'en est trouvée globalement améliorée.

Grâce aux aides financières allouées dans le cadre de la politique agricole, la motivation des agriculteurs pour l'application des mesures proposées a pu être stimulée. Ces mesures s'inscrivent donc parfaitement dans le cadre d'une agriculture à la fois intensive et écologique, permettant de maintenir une production agricole performante tout en améliorant la qualité de notre environnement.

Je me réjouis de cette situation et j'encourage tous les participants à continuer dans cette direction.

**Frédéric Brand**  
Chef du Service de l'agriculture

## Bilan à mi-parcours

Quatre nouvelles conventions d'exploitation ont été signées en 2013, ce qui porte à 73 le nombre de participants au projet Boiron. Avec 975 hectares sous contrat à mi-parcours de la deuxième phase du projet, la barre de 1'000 hectares sera sans doute atteinte, voire dépassée en 2016.

Le tableau ci-dessous donne le détail des mesures et des surfaces indemnisées en 2013 en comparaison des objectifs fixés pour la fin de la deuxième phase du projet Boiron (2011-2016).

Mesures	Surface 2013	Objectif 2016
Substitution d'herbicides	520	675
Réduction d'herbicides	3	34
Suppression d'herbicides	50	36
Lutte contre le ruissellement	227	170
Bandes herbeuses	6	6
Prairies permanentes	21	20
<b>Total</b>	<b>827</b>	<b>941</b>

On constate que les objectifs 2016 sont déjà atteints, voire largement dépassés, pour les mesures les plus efficaces pour réduire la présence d'herbicides dans le cours d'eau, comme la suppression d'herbicides ou la mise en place de bandes herbeuses et de prairies permanentes.

S'agissant des mesures moins contraignantes comme la substitution d'herbicides ou la lutte contre le ruissellement, les surfaces sous contrats sont également proches ou supérieures à l'objectif.

La réduction d'herbicides est la mesure à la parcelle la moins prise en compte par les agriculteurs. Globalement, la participation des agriculteurs dépasse les attentes initiales, ce qui est très réjouissant.

Deux autres mesures sont également proposées aux agriculteurs :

- Une aide forfaitaire pour la reconversion à la production biologique. En 2013, trois conventions portant sur 14 hectares de vigne et de verger ont été signées par des ex-

ploitations qui se tournent vers la production biologique.

- Une aide pour la construction d'une installation individuelle de lavage des pulvérisateurs et de traitement des effluents phytosanitaires. Cette offre est réservée aux exploitations des communes non desservies par l'installation collective de Denens. Trois exploitants projettent d'en construire une. Nous espérons que d'autres suivront bientôt leur exemple.

## Qualité des eaux – Evolution en demi-teinte

Au niveau biologique, la qualité de la moitié des stations est bonne en 2013. La note biologique attribuée à chaque site (0 à 20), est globalement stable par rapport à 2012, en particulier à Moulin de Villars, Bois Billens et Amont STEP Lully-Lussy (cf. graphique).

Ces constats de restauration de la qualité des eaux, déjà observés en 2012, montrent un rétablissement progressif de la rivière vers une composition faunistique plus typique d'un cours d'eau naturel peu perturbé.

Malheureusement, pour l'autre moitié des stations, la qualité biologique

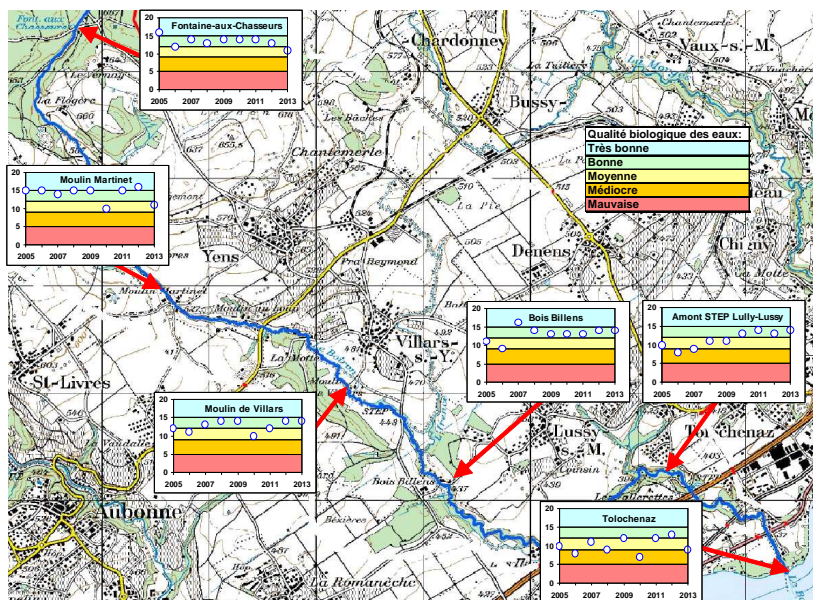
s'est dégradée en 2013, plus précisément pour Fontaine-aux-Chasseurs, Moulin Martinet, et Tolochenaz.

Cette baisse indique qu'il faut un certain temps à la petite faune aquatique pour se reconstituer et montrer une amélioration durable

de la qualité des eaux du Boiron. En effet, les organismes sensibles à la qualité du milieu sont absents ou encore sous-représentés.

Les crues importantes de l'hiver 2012-2013 dues aux conditions météorologiques exceptionnelles de cette période pourraient aussi avoir eu une incidence.

Les concentrations en produits phytosanitaires diminuent sensiblement par rapport à 2012. Les concentrations en glyphosate (nom commercial du Roundup®) et AMPA (produit de dégradation du glyphosate) ont également drastiquement baissé en 2013.



## Interview

Philippe Pernet exploite un domaine à Denens comprenant des terres ouvertes, des prairies, de la vigne et un verger de pruneaux.

**Vous avez renoncé aux herbicides dans vos cultures d'orge, pourquoi ?** Au début, par un concours de circonstances. Il y a 6 ou 7 ans, les conditions météo défavorables d'un automne pluvieux m'ont empêché de traiter. En visitant mes cultures à la sortie de l'hiver, j'ai constaté une très faible pression des mauvaises herbes et j'ai décidé de poursuivre la culture sans traitement. Depuis lors, je n'ai plus utilisé d'herbicide sur l'orge.

**Comment pratiquez-vous ?** Il est essentiel de garantir une bonne couverture du sol pour limiter le développement des mauvaises herbes. J'ai donc modifié mon semoir pour augmenter la densité de semis, et je sème l'orge le plus tôt possible, avant fin septembre.

**Quel bilan tirez-vous de cette pratique ?** Je suis très satisfait des résultats. Lors des visites de cultures du début de l'été, je constate que mes parcelles d'orge sont propres, les rendements sont



excellents et je n'ai jamais eu de problème de maladies ou de qualité de la récolte. Je dois néanmoins décaler un peu les moissons, car les épis situés sur les passages de traitement mûrissent légèrement plus tard (je sème sur toute la parcelle, sans laisser de passages pour les roues du tracteur).

**Avez-vous pris d'autres mesures dans le cadre de ce projet ?**

Oui, j'ai aussi renoncé aux herbicides dans mon verger de prunier, que je fauche plus souvent pour le maintenir propre. J'ai également installé des prairies sur deux parcelles situées dans un secteur à fort risque de transfert d'herbicides dans les eaux. Enfin, j'ai renoncé aux herbicides racinaires dans la vigne, que je traite uniquement avec des herbicides foliaires moins problématiques pour les eaux. Des graminées résistantes à ce type d'herbicides risquent toutefois de nous poser des problèmes à terme.

**Vous avez modifié votre mode d'exploitation sur une grande partie de votre domaine :** oui, je suis sensible à la qualité des eaux du Boiron et j'apprécie ce projet, qui ne pénalise pas les agriculteurs mais les soutient dans leurs efforts et reste souple dans son application.